

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2025

**SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ ET
DU SOCIAL**

**SCIENCES ET TECHNIQUES SANITAIRES ET
SOCIALES**

Épreuve du Mercredi 10 septembre 2025

Durée : 3 heures

Coefficient : 16

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Aucun document n'est autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.

Ce sujet comprend deux parties indépendantes.

BARÈME

Partie 1 : 6 points

Partie 2 : 14 points

PARTIE 1 : MOBILISATION DES CONNAISSANCES

L'analyse des besoins sociaux (ABS) permet à la commune de procéder à une analyse des besoins de sa population : familles, jeunes, personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes en difficulté.

QUESTION : Expliquer l'intérêt d'identifier les besoins sociaux sur un territoire.

(6 points)

PARTIE 2 : DÉVELOPPEMENT S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE

LA MALADIE DE LYME

La maladie de Lyme, ou borréliose de Lyme, est transmise lors d'une piqûre de tique infectée par une borrelia, une bactérie de la famille des spirochètes¹. L'infection est souvent sans symptôme mais peut dans certains cas entraîner une maladie parfois invalidante (douleurs articulaires durables, paralysie partielle des membres...). La maladie de Lyme n'est pas contagieuse.

Ministère du travail, de la santé et des solidarités. Maladie de Lyme. 26 mars 2024 [en ligne]. Disponible sur <https://sante.gouv.fr/>, (consulté le 06/05/2024).

QUESTION 1 : Présenter le rôle du citoyen dans la mise en œuvre de différents modes d'intervention agissant sur la maladie de Lyme.

(7 points)

QUESTION 2 : Montrer la complémentarité des acteurs de l'offre de soins dans la prise en charge de la maladie de Lyme.

(7 points)

¹ Bactérie de forme hélicoïdale particulièrement mobile grâce à son appareil locomoteur interne.

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : Symptômes, prévention, traitements et données sur la maladie de Lyme

L. SAUBADU, P. DEFOSSEUX, Agence France Presse. [en ligne].
Disponible sur : www.afp.com, (consulté le 18 novembre 2024).

**ANNEXE 2 : CiTIQUE, une contribution irremplaçable des citoyens
Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement.**

CiTIQUE, une contribution irremplaçable des citoyens, 21 février 2022 [en ligne].
Disponible sur www.inrae.fr, (consulté le 25 avril 2024).

ANNEXE 3 : Signalement tique

Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement. "Signalement Tique" : nouvelle version de l'application pour signaler les piqûres de tiques, 18 mai 2020 [en ligne].
Disponible sur www.inrae.fr, (consulté le 03 mai 2024).

ANNEXE 4 : Que faire face aux tiques ? Réponses dans un escape game

MUNSCH, Catherine. Que faire face aux tiques ? Réponses dans un escape game, 22 mai 2024 [en ligne].
Disponible sur www.france3-regions.francetvinfo.fr, (consulté le 28 mai 2024).

ANNEXE 5 : Prise en charge des maladies vectorielles à tiques (MVT)

ANNEXE 5A- Prise en charge des maladies vectorielles à tiques: des centres spécialisés de recours adaptés et gradués

Agence Régionale de Santé Grand Est. Tiques et maladie de Lyme. 12 juin 2023 [en ligne].
Disponible sur www.grand-est.ars.sante.fr, (consulté le 6 mai 2024).

ANNEXE 5B - Organisation de la prise en charge de la maladie de Lyme

Agence Régionale de Santé Bretagne. Organisation de la prise en charge de la maladie de Lyme et des autres maladies vectorielles à tiques (MVT), 19 juillet 2021 [en ligne].
Disponible sur www.bretagne.ars.sante.fr, (consulté le 6 mai 2024).

ANNEXE 1

Symptômes, prévention, traitements et données sur la maladie de Lyme

La maladie de Lyme
Affection d'origine bactérienne transmise par la tique, elle peut conduire à de graves complications neurologiques et articulaires

33 200 Nouveaux cas par an en France

Transmise par les **tiques ixodes ricinus**

Porteuses de la bactérie **borrélia**

Mars → Oct

Forêts **Herbes hautes** **Parc et Jardins**

Sources : Inpes, ECDC, INRA

Symptômes variables

- Phase 1 - 30 premiers jours
- Phase 2 puis phase 3* premier mois à plusieurs années

Fatigues et migraines
Fortes fièvres
Méningite
Paralysie faciale
Troubles cardiaques

Érythème migrant
Plaque rouge évolutive

Douleurs articulaires

Vomissements

* symptômes identiques aggravés et chroniques

Prévention

Pendant une activité en nature

- Porter des vêtements couvrants
- Appliquer des répulsifs

Après une activité en nature

- Inspecter le corps
- Ôter l'insecte avec un tire-tique

Traitements possibles

- antibiotiques
- antiparasitaires
- antifongiques

Pas de dépistage fiable à 100 %

© AFP

L. SAUBADU, P. DEFOSSEUX, Agence France Presse. [En ligne] Disponible sur : www.afp.com, (consulté le 18 novembre 2024)

ANNEXE 2

CiTIQUE, une contribution irremplaçable des citoyens

CiTIQUE est un programme de recherche participative destiné à mieux connaître l'écologie des tiques et des maladies qu'elles transmettent, dans un but de prévention. [...]

Concrètement, CiTIQUE comprend une application sur laquelle les citoyens signalent leurs cas de piqûres, ainsi que celles de leurs animaux, une tiquothèque unique en Europe où sont conservées les tiques piqueuses envoyées par ces mêmes citoyens à des fins d'analyse, et une banque de données qui fait le lien entre les différentes informations. L'ensemble de ces données permet notamment de savoir où et quand ont lieu les piqûres et quels sont les agents pathogènes (virus, bactéries) portés par les tiques piqueuses.

Ce que les citoyens apportent à la recherche

Par leur geste de collecter et d'envoyer les tiques qui les ont piqués, les citoyens apportent une contribution unique à la connaissance des risques liés aux tiques. « Ce sont des données que nous ne pouvons pas obtenir autrement », souligne Pascale

ANNEXE 2 (suite)

Frey-Klett, à l'origine du projet avec Jean-François Cosson. « Nous savons récolter des tiques dans la nature, mais nous ne pouvons pas avoir de renseignements sur les piqûres autrement que par la participation des citoyens. Depuis le début du projet en 2017, des résultats très importants pour la prévention ont été obtenus. En particulier, nous avons pu déterminer que 25 % des piqûres signalées ont lieu dans les jardins, et 4 % dans les maisons. Ces risques de proximité sont actuellement sous-estimés et peu de personnes pensent à se protéger des tiques au sein même de leur foyer ».

Mais l'apport des citoyens se poursuit bien au-delà du signalement et de l'envoi des tiques. Depuis le début du projet CiTIQUE, les scientifiques accueillent des participants de tous horizons dans un laboratoire dédié, pour des stages de recherche en conditions réelles conduisant à de nouveaux résultats scientifiques. [...]

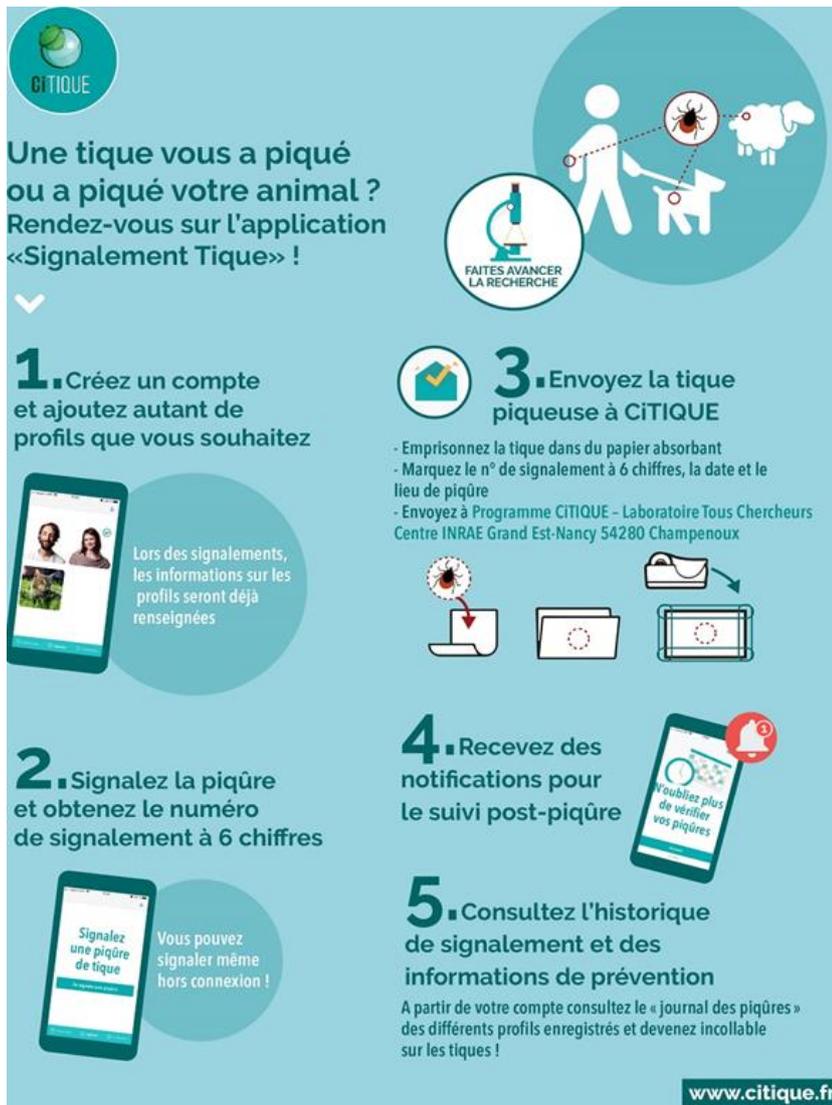
Les citoyens sont pourvoyeurs d'idées nouvelles, et beaucoup sont motivés par l'expérimentation. « Nous avons des contacts personnalisés avec les citoyens et essayons de répondre à leurs questions, reçues par email ou par courrier », poursuit Pascale Frey-Klett. « Nous avons ainsi collaboré avec une personne qui souhaitait tester dans son jardin un système de tube contenant de la ouate imprégnée de répulsif contre les tiques, afin d'éviter leur propagation via les petits rongeurs. Nous avons mis au point avec elle un protocole de dénombrement rigoureux des tiques pour tester l'efficacité du procédé ».

D'autres résultats importants ont été obtenus grâce à l'ampleur de la collecte suscitée par CiTIQUE (plus de 70 000 signalements et 50 000 tiques congelées dans la tiquothèque) : 30 % des tiques piqueuses d'humains sont porteuses d'au moins un agent pathogène. A noter que cela ne signifie pas que les personnes piquées seront malades. En effet, le processus de transmission de l'agent pathogène par piqûre via la salive de la tique est complexe, il dépend en particulier de la durée du repas de sang. Une première cartographie des risques de piqûres en France a également été établie. [...]

Ce que les scientifiques apportent aux citoyens

« Nos échanges avec les citoyens leur apportent une écoute et des informations scientifiques claires sur les tiques, de nature à les apaiser dans un contexte d'inquiétude et de controverses, en particulier sur la maladie de Lyme » analyse Pascale Frey-Klett. « Nous allons à l'encontre de certaines idées reçues, par exemple celle qui voudrait que l'analyse de la tique permette de savoir si l'on a été infecté. En effet, ce n'est pas parce qu'une tique porte un agent pathogène qu'elle le transmet automatiquement. Inversement, ne pas trouver d'agents pathogènes ne permet pas de rassurer complètement la personne piquée, car nous ne pouvons pas tous les analyser. C'est pourquoi nous ne faisons pas de retour personnalisé aux personnes qui envoient leur tique. Par contre, nous donnons des conseils de prévention clairs : enlever sa tique sans attendre, ne pas utiliser de produits (alcool, éther, savon) qui stressent la tique et peuvent déclencher la transmission d'agents pathogènes, si la tique est porteuse bien sûr ». [...]

Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement.
CiTIQUE, une contribution irremplaçable des citoyens. 21 février 2022 [en ligne].
Disponible sur www.inrae.fr, (consulté le 25 avril 2024).



ANNEXE 3

Signalement tique

Citique est porté par INRAE, l'université de Lorraine, les associations « ARBRE » et « Tous chercheurs », Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Avec le soutien financier de :

Union Européenne, Ministère des solidarités et de la santé, Région Grand Est, Groupama, Fondation de France, association Au nom des arbres.

Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement.
 "Signalement Tique" : nouvelle version de l'application pour signaler les piqûres de tiques.
 18 mai 2020 [en ligne]. Disponible sur www.inrae.fr, (consulté le 03 mai 2024).

ANNEXE 4

Que faire face aux tiques ? Réponses dans un escape game

Comment échapper aux tiques, les repérer dans la nature, les retirer sur le corps, connaître et contrer les maladies qu'elles transportent ? Un grand jeu dans le parc de l'Orangerie à Strasbourg vous donnera des pistes pour y répondre le lundi 27 mai.

Que faire lorsqu'on est piqué par une tique ? Quand elle est encore fixée dans notre peau ? Des questions que nous nous posons trop souvent quand le petit acarien a déjà planté ses crocs dans notre épiderme. Cette année vous pouvez agir avant.

Face aux enjeux de santé, les Hôpitaux universitaires de Strasbourg, l'Ecole de management de Strasbourg et l'Université de Strasbourg ont décidé d'informer le public à travers un grand jeu [...]

« Nous avons élaboré cet escape game avec des collègues et des étudiants » explique Yves Hansmann, infectiologue et chef du pôle des Maladies infectieuses et tropicales « pour donner un aspect ludique à la prévention. Nous espérons toucher des personnes qui ne s'intéressent pas trop à l'information classique qui passe par les tracts, les journaux, les sites internet et les médias. »

Toucher ceux qui ne sont pas conscients des risques :

Pour ces professionnels, trop de personnes ignorent encore que les tiques peuvent être porteuses de maladies graves. « On veut toucher ceux qui se promènent dans la nature et les parcs sans être vraiment conscients des risques. ».

Comme leur jeu est aussi destiné au jeune public, ils ont imaginé des petites énigmes simples, des petits codes à trouver, toujours autour des tiques, pour montrer à quoi elles ressemblent, comment elles vivent, comment s'en protéger et que faire en cas de piqûre. Lors du jeu il faudra aussi trouver des tiques fictives et on vous montrera comment retirer une tique avec un tire tique. Seule chose à mémoriser : il faut la sortir en la tournant, donc par rotation, peu importe dans quel sens.

Si l'Alsace est particulièrement touchée, c'est parce que le milieu naturel est plus humide que le sud de la France par exemple. Mais d'autres types de tiques aiment aussi les environnements secs. Elles transmettent des maladies différentes.

« La surveillance de la présence des tiques existe depuis 2009 » rappelle le professeur Hansmann « et il nous est arrivé d'atteindre en France une incidence de 80 pour 100 000 habitants. C'était un maximum, mais en moyenne on peut dire qu'il y a 50 000 nouveaux patients par an, avec en majorité une manifestation précoce, l'érythème² migrant. » [...]

MUNSCH, Catherine. Que faire face aux tiques ? Réponses dans un escape game, 22 mai 2024 [en ligne].

Disponible sur www.france3-regions.francetvinfo.fr, (consulté le 28 mai 2024).

ANNEXE 5

Prise en charge des maladies vectorielles³ à tiques (MVT)

ANNEXE 5A - Prise en charge des maladies vectorielles à tiques : des centres spécialisés de recours adaptés et gradués

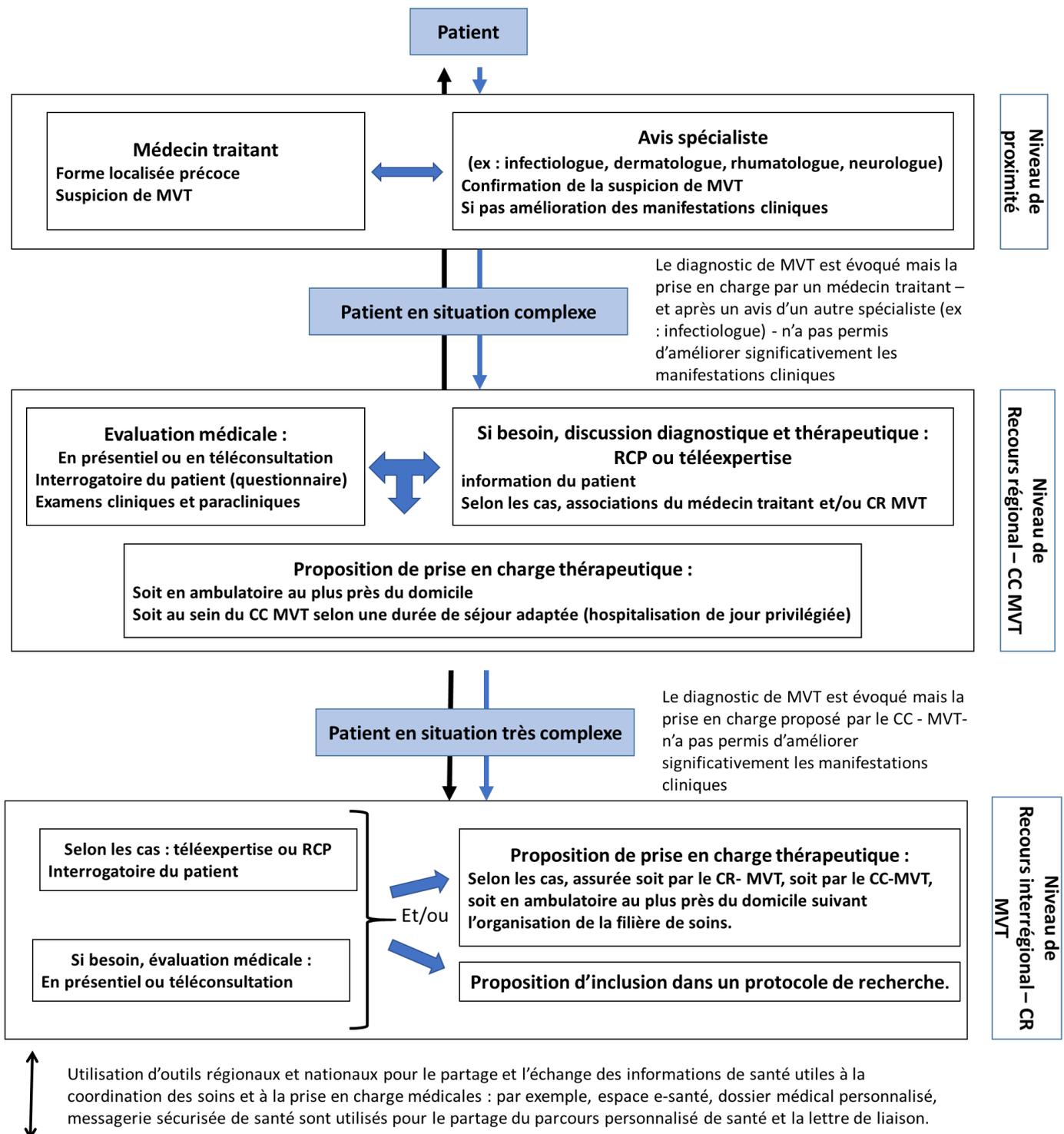
Pour assurer une prise en charge spécialisée des patients atteints de maladies vectorielles à tiques (MVT), le plan national de lutte contre la maladie de Lyme et les maladies transmissibles par les tiques prévoit l'identification de centres spécialisés de recours adaptés et gradués selon la complexité des situations : les centres de compétence (CC MVT) et les centres de référence (CR MVT). Dans le cadre de ses missions, la Haute Autorité de santé élabore des recommandations de bonne pratique de prise en charge des patients. Elle a récemment finalisé le « Guide du parcours de soins des patients présentant une suspicion de borréliose de Lyme » qui donne de précieuses orientations de prise en charge tant aux patients qu'aux médecins de première ligne et des services hospitaliers. [...]

Agence Régionale de Santé Grand Est. Tiques et maladie de Lyme. 12 juin 2023 [en ligne].
Disponible sur www.grand-est.ars.sante.fr, (consulté le 6 mai 2024).

² Lésion dermatologique caractérisée par une rougeur de la peau.

³ Une maladie à transmission vectorielle est une maladie qui est causée par un germe pathogène et qui est prise en charge par l'assurance maladie.

ANNEXE 5B - Organisation de la prise en charge de la maladie de Lyme



CC : centre de compétence, CR : centres de référence,
RCP : réunion de concertation pluridisciplinaire

Agence Régionale de Santé Bretagne. Organisation de la prise en charge de la maladie de Lyme et des autres maladies vectorielles à tiques (MVT). 19 juillet 2021 [en ligne]. Disponible sur www.bretagne.ars.sante.fr, (consulté le 6 mai 2024).